



19/05/2021

ACTUALITÉ GÉNÉRALE

TÉLÉTRAVAILLEURS HANDICAPÉS : RÉPONDEZ À L'ENQUÊTE DE L'ANSA

**L'Agence nouvelle des solidarités actives (ANSA)
dirige une étude sur cette question, avec l'appui du
FIPHP, de la CNSA et du CNCPPH.**

Cette étude a démarré au mois de mars et sera conduite tout au long de l'année 2021.

Les objectifs de cette étude sont :

- de mieux comprendre les modalités de télétravail mises en place à ce jour par les employeurs publics et privés en direction de leurs collaborateurs en situation de handicap,
- d'analyser les conditions de réussite et les freins pour favoriser le télétravail tout en contribuant à l'inclusion des personnes en situation de handicap dans leurs collectifs de travail,
- de capitaliser à travers le repérage des initiatives locales et innovantes et/ou de favoriser l'émergence d'initiatives innovantes répondant aux besoins non couverts permettant d'assurer des modalités de télétravail profitables et inclusives pour les personnes en situation de handicap.

La crise sanitaire et sociale du Covid-19 a induit une généralisation massive du télétravail qui s'impose encore aujourd'hui aux salariés qui le peuvent sur la majorité, voire la totalité du temps de travail. L'étude vise à tirer les enseignements de cette mise en place massive et rapide du télétravail pour :

- identifier dans quelle mesure et comment le télétravail peut constituer une modalité de travail visant à faciliter l'emploi des personnes en situation de handicap, selon le point de vue de l'ensemble des parties prenantes pertinentes : une meilleure qualité de vie au travail mais également un meilleur accès et maintien dans l'emploi,

- produire des recommandations généralisables hors temps de crise pour des modalités de télétravail profitables et inclusives à destination des personnes en situation de handicap, voire potentiellement bénéfiques pour l'ensemble des salariés.

Dans le cadre de cette étude « Télétravail et handicap », l'ANSA lance trois enquêtes auxquelles nous vous invitons à participer en répondant à l'un des questionnaires ci-dessous (10 min suffisent pour y répondre) :

- **vous êtes en situation de handicap et vous avez connu une expérience de télétravail** : [cliquez ici](#)
- **vous employez, vous représentez l'employeur ou vous êtes supérieur(e) hiérarchique d'une salariée ou d'un salarié en situation de handicap qui a télétravaillé** : [cliquez ici](#)
- **l'accompagnement dans l'emploi est votre profession** : [cliquez ici](#)

Dernière mise à jour : 20 mai 2021